

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
 États-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les
 étudiants, les instituteurs,
 les institutrices et les mem-
 bres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 États-Unis (UN AN)... \$1.25
 Branger (Union postale).
 UN AN... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1914
 17 Avenue des Érables

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
 GEMENT D'ADRESSE DOIT
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
 L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Le Pape et les prisonniers blessés. — Mort de S. G. Mgr Langevin — Un témoin de la cruauté allemande.
 Lettre pastorale de S. E. le cardinal Bégin à l'occasion du 50^e anniversaire de son sacerdoce (Suite)
 Le Chapitre de Québec au Saint Père.
 Un peu d'histoire..... LUMEN
 Congrès Eucharistique des Prêtres-Adorateurs—Paroles inoubliables.
 Trois autres..... J. P. LEFRANC
 Ce qui nous est fatal..... CANADIEN
 Un charmant concert sacré..... GRÉGORIEN
 Vers la République Universelle..... L.
 Bon langage—Le monument de la Foi.

Le Pape et les prisonniers blessés

S. S. Benoît XV montre une sollicitude vraiment touchante à l'égard des prisonniers blessés.

L'Osservatore Romano, l'organe du Vatican, donnait officiellement ces jours derniers les détails du plan du Saint-Père pour l'échange temporaire des prisonniers de guerre malades ou blessés. A cette occasion des personnages de marque d'Europe ont émis l'opinion que le prix Nobel pour la paix, soit \$40,000, sera accordé au Souverain Pontife. A la suite des déclarations de guerre, le prix n'a pas été attribué, l'an dernier.

Le Pape, dit-on, si ce prix lui est donné, le versera au bénéfice des prisonniers de guerre.

Le journal romain annonce que les négociations entre le Saint-Siège et la Suisse pour l'échange des prisonniers sont presque terminées et que l'adhésion des belligérants a été obtenue en partie. Les dépenses des prisonniers seront à la charge des belligérants, qui reprendront les prisonniers de leur nationalité à leur guérison en les remplaçant par d'autres.

Des négociations dans le même but sont en marche pour le transport dans un pays neutre des prisonniers autrichiens et russes. Le Pape Benoît est convaincu que les prisonniers malades ou blessés seront mieux soignés en Suisse que dans les pays où ils sont détenus et que le taux actuel de mortalité parmi les captifs sera de beaucoup réduit. De plus, un pareil arrangement donnera aux belligérants plus d'espace dans leurs hôpitaux.

M. Tellier à Ottawa

Le Devoir annonce que M. J. M. Tellier doit succéder à M. Coderre au Secrétariat d'Etat à Ottawa.

Mort de S. G. Mgr Langevin

L'Eglise canadienne est dans un deuil profond.

S. G. Mgr Langevin, " l'évêque de combats ", vient de mourir à Montréal presque soudainement.

Il est vrai que depuis quelques années la santé du vaillant archevêque de Saint-Boniface était chancelante ; mais rien ne laissait prévoir une fin si prochaine.

Il y a quelques jours Mgr Langevin assistait à Québec aux fêtes de S. E. le cardinal Bégin.

C'est S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal qui a assisté le regretté prélat au moment suprême de la séparation et lui a administré les derniers sacrements. La cérémonie fut des plus touchantes.

C'est un grand évêque et un grand patriote qui disparaît. Ce champion des écoles catholiques du Manitoba, ce défenseur des minorités persécutées a été l'âme intelligente et dirigeante de la fière et courageuse résistance des catholiques de l'Ouest, résistance qui a été comme le prélude du grand réveil de nos forces nationales et de nos énergies religieuses.

Mgr Louis-Philippe Adélarde Langevin est le troisième évêque de Saint-Boniface.

Il est né à Saint-Isidore de Laprairie le 23 août 1855. Il fit ses études au Petit Séminaire de Montréal, au Collège Ste-Marie, puis à Rome. Il entra dans l'Ordre des Oblats de Marie Immaculée en 1881, fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre, l'année suivante.

En 1893, Mgr Taché l'appela à Saint-Boniface pour l'aider dans ses travaux.

Dix-huit mois plus tard, le 8 janvier 1895 il succédait à feu Mgr Taché.

Mgr Langevin a dirigé pendant plus de vingt ans l'Eglise métropolitaine de l'Ouest.

Le service de l'éminent prélat défunt a été chanté dans la cathédrale de Montréal, le corps a été transporté à Saint-Boniface où a lieu la sépulture.

C'est S. G. Mgr Bruchési qui a officié au service. L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Emard.

Mgr Beliveau auxiliaire de S. G. Mgr Langevin dirige actuellement le diocèse de Saint-Boniface.

Les longues et dures luttes soutenues par la Vérité en faveur des écoles catholiques du Manitoba avaient gagné à notre œuvre les sympathies de l'illustre prélat. Combien aussi il aimait les lutteurs et savait les tenir sur la brèche.

Ceux qui ont combattu sous ses ordres n'oublieront jamais l'exemple

que ce courageux évêque leur a donné.

Son nom servira de signe de ralliement au cours de nos luttes encore à livrer autour de l'école catholique pour lui reconquérir ses droits sacrés.

R. I. P.

Un témoin de la cruauté allemande

Le R. P. Rutten, dominicain belge, l'envoyé spécial du cardinal Mercier au Canada français et qui a été un témoin du joug allemand en Belgique déclarait, l'autre soir, à Montréal :

" L'Allemagne s'est servie d'armes et de projectiles propres à causer des blessures superflues. Elle a fait un usage perfide du pavillon national, des uniformes des ambulanciers et de la Croix Rouge. Elle a attaqué et bombardé des villes et des bâtiments qui n'étaient pas défendus, comme la ville de Louvain. Elle a forcé les Belges à prendre part aux opérations dirigées contre leur pays en s'en servant comme de boucliers pour franchir les ponts que l'on ne pouvait plus faire sauter ou pour entrer dans les villes, d'où l'on ne pouvait plus tirer sans massacrer ses propres nationaux.

L'on n'a pas respecté la vie des individus civils. Pour le prouver, le cardinal Mercier a proposé de constituer une commission composée à parties égales de délégués allemands et belges et présidée par un délégué d'une nation neutre. " Nous attendons toujours les délégués allemands ", constate le R. P. Rutten.

Les réquisitions en nature ne doivent être réclamées que pour les besoins de l'armée d'occupation et suivant les ressources du pays envahi. Après lui avoir imposé des amendes sous des prétextes futiles, après avoir détruit le commerce et l'industrie, on a obligé la Belgique à payer une contribution de guerre de 45 millions de francs.

Les autorités allemandes avaient fortement conseillé aux soldats de tenir un carnet de route. C'est ce que beaucoup ont fait. Et le conférencier donne lecture de quelques extraits de ces carnets, constituant des aveux très malheureux au point de vue allemand, qu'il accole à la déclaration des universitaires allemands que " nos soldats ne commettent ni acte d'hostilité ni actes de cruauté. "

En Grèce, les libéraux, partisans de la guerre ayant pour chef M. Vénizelos ont triomphé aux récentes élections. C'est un échec pour le roi et son parti. On peut donc s'attendre à voir la Grèce entraînée dans le grand conflit.

LETTRE PASTORALE

— DE —

S. E. le Cardinal Bégin

A l'occasion du 50^e anniversaire de son sacerdoce, le 10 juin 1915

(Suite.)

Monseigneur de Laval.—Or, voici qu'apparaît dans une resplendissante lumière la noble et incomparable figure de notre véritable Père dans la foi, Monseigneur François de Montmorency Laval, et comment pourrions-Nous en ces jours où Nous repassons devant Dieu les années de Notre sacerdoce et de Notre épiscopat, ne point accorder un souvenir ému et filial au grand Evêque, dont Nous sommes, quoiqu'indigne d'un tel honneur et effrayé d'une telle charge, le seizième successeur ? Aussi comptons-Nous parmi nos meilleures joies, celle d'avoir vu célébrer le deuxième centenaire de sa mort par l'inauguration d'un monument, qui rappellera à toutes les générations futures le zèle et la vertu du vénérable Pontife. " Du haut de ce monument, disions-Nous, dans Notre mandement du six mai 1908, comme du haut d'une tribune publique, Monseigneur de Laval parlera de nouveau à son peuple ; il le félicitera d'être resté fidèle à Dieu dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; il lui remettra sous les yeux les gloires religieuses de son passé ; il lui marquera du doigt les devoirs et les responsabilités de l'avenir ; il lui prêchera l'union dans l'amour et dans la défense de l'Eglise, l'esprit d'obéissance à ses pasteurs, le zèle pour les nobles causes, la piété, la sobriété, une fidélité inviolable toutes les traditions catholiques. "

Les ancêtres dans la foi.— Comment ne pas joindre, à cette mémoire vénérée, la mémoire des âmes d'élite qui ont brillé comme des astres d'un éclat différent mais toujours pur, au firmament de notre nationalité ? Fils de de saint François et apôtres de la première heure, disciples de sainte Angèle et de la Vénérable Mère Bourgeois premières éducatrices du pays, dévouées Hospitalières venues de Dieppe et vous qui portez les noms glorieux de Champlain, de Tracy et de Maisonneuve, nous vous bénissons comme les instruments dont Dieu s'est servi pour nous communiquer le don de sa grâce, et nous nous réclapons de votre puissante intercession afin qu' " enracinés dans le Christ et affermis dans la foi, nous abondions

toujours en actions de grâces." (Colose II, 9)

Le troisième centenaire de l'établissement de la foi.—Trois siècles, exactement, ont passé, depuis que la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été établie dans nos vastes régions et que sa Croix y a été implantée. Il était juste qu'un si glorieux centenaire fut célébré dans la joie et dans la reconnaissance, et bientôt vous prendrez part aux fêtes qui doivent le commémorer. Souvenez-vous, toutefois, que si grandioses que soient ces démonstrations et si magnifique que soit le monument qui les couronnera, vous devez être en vous-mêmes et par votre vie la plus convaincante démonstration de la foi canadienne, comme aussi le monument vivant dont les pierres, c'est-à-dire vos âmes, se laissent tailler et polir par la main du divin Architecte pour trouver place un jour au temple de l'éternité. (Offic. Dedicat.)

NOS CONQUÊTES

"La foi sans les œuvres, a écrit saint Jacques, est une foi morte" (Jacq. II, 17) Grâce au ciel, la foi, canadienne n'a cessé de prouver sa vitalité par les œuvres les plus remarquables d'évangélisation, d'enseignement et de charité, et on peut l'appeler, sans exagération une foi conquérante. Ses conquêtes, qui de l'Orient à l'Occident, n'ont été arrêtées que par les barrières des deux océans, n'ont pas davantage reculé devant les glaces du Nord que devant les sauvages qui habitaient les vallées du Sud. Ce fut, pendant de longues et héroïques années, une lutte acharnée de la vérité contre l'erreur, de la civilisation contre la barbarie, de Dieu contre Satan, et ce fut au milieu des souffrances de tout genre que peu à peu et pour ainsi dire pied à pied, la lutte se transforma en victoire.

L'organisation.—A l'époque de l'évangélisation—sans que celle-ci pour tant ne se ralentit jamais—succéda l'époque de l'organisation, et les admirables organisations de la hiérarchie, des institutions et des œuvres sont autant de conquêtes que nous devons inscrire au tableau d'honneur de la foi. Nous ne pouvons ni ne voulons faire ici l'histoire de ces pacifiques conquêtes, mais puisque nous célébrons un cinquantenaire, n'y a-t-il pas lieu de jeter au moins un regard sur les merveilleux développements de la hiérarchie catholique, non moins que sur les progrès de l'enseignement et de la charité, pendant ce demi-siècle.

La hiérarchie.—En 1865, le Canada religieux était compris dans les deux seules Provinces de Québec et de Halifax; actuellement, neuf Provinces ecclésiastiques sont formées, neuf métropoles sont érigées. Les sièges épiscopaux étaient alors au nombre de quinze, avec deux vicariats apostoliques; leur nombre a aujourd'hui plus que doublé, l'épiscopat du pays est représenté par trente-deux Prélats résidentiels, et si nous y ajoutons les Evêques auxiliaires et les nouveaux Vicaires apostoliques, c'est une couronne de quarante-cinq Pontifes qui orne le front de l'Eglise canadienne, et c'est un état-major de quarante-cinq

général qui conduisent une armée de plus de trois millions de catholiques, dont deux millions sont de langue française.

L'enseignement.—Quant à l'enseignement, il est notoire que depuis cinquante ans l'instruction a fait, proportion gardée, plus de progrès dans notre pays qu'en aucun autre. Grâce à l'esprit religieux de nos institutions et de ceux qui les dirigent l'instruction publique n'a pas, comme en certains pays, vicié l'éducation et déformé la conscience des jeunes générations. Ici encore l'esprit religieux de notre peuple et l'influence légitime et nécessaire qu'il accorde à l'Eglise ont singulièrement aidé tous les progrès. Sans parler du zèle des prêtres à stimuler partout les parents et les municipalités à fonder des écoles, à les bien tenir et à en assurer la fréquentation, nous avons toute une armée d'instituteurs religieux qui font avec un succès égal à leur dévouement et à leur désintéressement ce ministère de l'enseignement si nécessaire à la patrie et à l'Eglise. C'est la ressource providentielle sans laquelle il serait impossible de suffire aux besoins croissants de la population avec le seul personnel formé aux frais des particuliers et des trésors publics (Cf. *Mandements des Evêques de Québec, Tome x. page 227.*)

La charité.—Que dire, enfin, de nos maisons de charité, de nos hôpitaux et de nos asiles, de nos orphelinats et de nos hospices? Depuis le petit enfant abandonné que reçoit la Crèche jusqu'au vieillard qui termine doucement ses jours dans une paisible retraite, depuis l'infirme et le blessé jusqu'au contaminé et au pestiféré, depuis l'âme tristement tombée qui garde un suprême espoir en la miséricorde du Bon Pasteur, jusqu'à l'âme pure et idéale qui veut s'unir à Dieu dans l'amour contemplatif, nous voyons, en ces demeures bénies toutes les souffrances consolées et toutes les aspirations réalisées. C'est là il faut en convenir, l'œuvre chrétienne à laquelle notre siècle s'est spécialement attaché et qu'il a généreusement aidée et développée. Si par ailleurs il a été coupable, nous pouvons espérer qu'il méritera d'entendre la parole du pardon: Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il a beaucoup aimé Dieu dans les pauvres et dans les malheureux.

Les conquêtes de l'avenir.—Que conclure de cette étude, sinon que le Seigneur n'a cessé de bénir son peuple et de répandre sur lui les grâces nécessaires à l'accomplissement de sa vocation. Or, cette vocation elle-même doit-elle dans l'avenir, se resserrer dans les frontières de notre pays, ou rayonner au loin par l'influence de l'apostolat et par l'exemple de la fidélité? Certes, il nous est bien permis de penser que Dieu n'a pas comblé notre race de tant de grâces, pour elle seulement, pour récompenser dans les fils les vertus de leurs pères et se choisir en elle ceux qu'il a prédestinés au salut. Des esprits attentifs à méditer les voies de la Providence et son intervention visible dans les événements de l'histoire ont cru que, s'il l'a pétri de foi et de sens chrétien et jetée sur le sol de l'Amérique du Nord, c'est pour en

faire un levain qui travaillera toute cette masse de peuples et pour y propager le ferment divin de la foi et de la vie chrétienne (Loc. cit.)

S'il en devait être ainsi, et de nouvelles conquêtes nous étaient réservées, s'il plaisait à Dieu d'accomplir par nos mains quelques-unes de ses gestes, sachons que pour être dignes d'un si glorieux appel nous devons rester, avant tout, de vrais fidèles, fidèles aux grâces reçues et fidèles à nos traditions et à nos obligations, fidèles à notre langue qui gardera notre foi, et fidèles à notre foi qui gardera notre pays.

NOS PROTECTIONS

Vous savez, Nos Très Chers Frères que par lui-même l'homme est incapable de tout acte surnaturel et méritoire, incapable de se diriger sûrement dans les voies du salut. Dieu a bien voulu pourvoir à cette faiblesse de notre esprit, en établissant sur la terre une société qui serait fondée sur le principe d'autorité et aurait pour mandat d'orienter les intelligences humaines vers la vérité et de les y fixer. Cette société s'appelle l'Eglise catholique, et sans Nous attarder à la démonstration de sa divinité à laquelle vous croyez tous, disons et affirmions bien haut que votre première protection est dans votre obéissance aux enseignements et aux directions de l'Eglise.

I. *L'obéissance à l'Eglise*—Si l'obéissance est due à toute autorité légitimement constituée et à toute loi justement établie, à plus forte raison s'impose-t-elle à tout catholique envers l'autorité qui représente ici-bas celle de Dieu lui-même et envers toute loi qui émane de son pouvoir. Le pouvoir de l'Eglise est affirmé dans l'Evangile en termes trop explicites, les paroles qui le créent sont trop claires pour laisser le moindre doute dans une âme chrétienne. Sans doute, Nos Très chers Frères, vous vous faites un devoir et un honneur de croire aux dogmes que l'Eglise vous propose et de professer les vérités qu'elle vous enseigne. N'oubliez pas cependant, que la docilité d'un catholique sincère va plus loin: non seulement il se courbe sous le dogme défini mais il accepte avec humilité et reconnaissance ce que l'on appelle *les directions de l'Eglise*, directions qui ne sont pas des vérités constituant l'objet de la foi mais qui s'imposent à tout chrétien comme règle de conduite pratique. Que ce soit en matière d'éducation et d'enseignement, qu'il soit question des devoirs de l'ouvrier et du patron, qu'il s'agisse de cette puissance incontestable qui a pour nom *la presse*, vous avez reçu de l'Eglise sur tous ces points des directions trop salutaires pour que vous ayez le droit de les négliger.

Il en est, en effet, parmi nous qui donneront aux vérités chrétiennes un plein acquiescement, mais qui s'estimeront parfaitement libres de se prononcer contre les conseils et les avertissements que l'Eglise, par la voix de ses Papes et de ses Evêques, croit utiles de donner au monde catholique. Ici encore, ici surtout, c'est le divorce qui s'accroît entre l'esprit religieux et l'esprit laïque. On insinue et même

on déclare ouvertement que l'Eglise est en retard sur le mouvement et sur le progrès de l'humanité, qu'elle devrait modifier telle partie de ses décrets, abandonner tel point de sa législation, se réconcilier enfin, ainsi que l'on dit, avec la civilisation comme si le saint et pacifique envahissement de l'Eglise n'avait point tour à tour chassé la barbarie de tous les pays du monde.

a) *Le travail.*—Ouvriers, hommes de travail, quand vous aurez échappé à la tutelle de l'Eglise et que, ambitionnant, selon votre expression de traître vous-mêmes vos affaires, vous aurez placé dans vos syndicats neutres une confiance sans bornes, en serez-vous plus heureux? Ignorez-vous que l'Eglise fondée par un Dieu fait homme et fait ouvrier, a reçu de Lui les instructions qui dirigent et les lumières qui sauvent?

b) *La science.*—Quant à vous, hommes de science, pourquoi vous obstinez à établir votre divorce avec l'Eglise sur une niaiserie qui a fini son temps, à savoir que l'inflexibilité du dogme empêche le développement de la science? Jamais un génie chrétien ne s'est plaint d'avoir été retardé dans son essor par l'intransigeance de la doctrine, mais plutôt combien de ces grands esprits ont redit humblement après saint Pierre: "Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle." (Joan., VI, 68).

c) *Les devoirs sociaux.*—N'est-ce pas, enfin, pour acquérir la vraie notion des devoirs sociaux et les remplir parfaitement, que l'obéissance aux directions de l'Eglise devient nécessaire? Assurément, ils sont encore rares parmi nous, ceux qui, à ce point de vue, oseraient professer publiquement et consciemment les principes antichrétiens. Mais n'est-il pas à craindre qu'ils soient moins rares, ceux qui apostasieraient sans s'en rendre compte et ne peuvent faire un discours sans le tisser d'inexactitudes doctrinales et même d'erreurs formelles?

Pour prendre un exemple ou deux, le temps n'est plus où ceux que la Providence appelait à gouverner, recevaient une formation chrétienne. Sans doute, cette formation ne prévenait pas toujours les fautes de gouvernement ni même les mauvaises lois mais elle assurait du moins dans les gouvernements le sens du droit et des principes. Ils pouvaient trop souvent faire taire leur conscience de catholiques et lui désobéir: ils ne pouvaient pas n'en pas avoir.

Aujourd'hui il semble que nulle préparation, surtout chrétienne, n'est nécessaire pour aspirer à l'importante mission de faire des lois, lesquelles devront avec le temps conserver, modifier ou refaire les mœurs sociales et les institutions nationales. La conséquence, c'est qu'on peut mettre en péril l'esprit chrétien qui jusqu'ici a été l'âme de nos lois et de nos institutions, et installer dans notre pays des mœurs publiques et des usages nullement dignes d'un peuple qui se dit fier d'appartenir à Dieu.

(à suivre)

Le Chapitre de Québec Au Saint-Père

Voici le texte de la lettre collective envoyée au Pape par le nouveau Chapitre de Québec :

Très Saint Père,

Le 6 novembre 1684, Monseigneur François de Montmorency-Laval, père de l'Eglise canadienne, en vertu de pouvoirs accordés le 1er octobre 1674 par le Pape Clément X, instituait à Québec un chapitre régulier.

Ce corps ecclésiastique remplit ses fonctions durant près d'un siècle, jusqu'à l'heure marquée par Dieu où le Canada, des mains de la France, dut passer sous la domination de la Grande Bretagne.

A ce moment, l'Eglise de Québec, privée de ressources et manquant de prêtres, perdit ses chanoines.

Avec eux elle perdit quelque chose de son éclat et de sa beauté ; elle perdit même de ses joies, puisque depuis lors les chants de la prière canonique n'ont plus retenti sous les voûtes de notre cathédrale.

Mais voici qu'aujourd'hui notre Eglise revient à la perfection des origines et se livre à la réjouissance : *Haec dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea.* Le sénat de nos évêques revit, l'ancien chapitre de Québec, disparu il y a cent cinquante ans, ressuscite et, nous l'espérons, pour ne plus jamais mourir.

Très Saint Père, souffrez que sa première pensée, en revenant à la vie, soit d'exprimer sa reconnaissance envers le Vicaire de Jésus-Christ ; que le premier mouvement de son cœur soit un élan d'affection pour votre personne vénérée ; que le premier acte de son existence renouvelée soit d'offrir à Votre Sainteté l'hommage d'un profond respect et d'une filiale soumission.

La restauration du chapitre du Vénérable Monseigneur de Montmorency-Laval marque un beau jour dans l'histoire de notre Eglise : elle évoque tout un passé glorieux en même temps qu'elle fait concevoir pour l'avenir les plus belles espérances.

A l'époque de son illustre fondateur, l'Eglise de Québec étendait sa juridiction de l'Atlantique au Pacifique et de la mer Polaire au Golfe du Mexique. Ses missionnaires parcouraient ces immenses contrées, soutenant le courage des colons français et prêchant l'Evangile aux peuplades sauvages. Avec la grâce de Dieu cette jeune Eglise a prospéré, elle s'est développée prodigieusement ; et fécondée par le sang des martyrs, elle a donné naissance aux Eglises plus récentes qui fleurissent maintenant, si nombreuses, au Canada, et à plusieurs de celles qui s'épanouissent également aux Etats-Unis.

Et ces Eglises dont elle a été la mère et le modèle, l'ont toujours entourée et l'entourent encore de respect et de vénération : Eglises métropolitaines ou suffragantes, indépendantes dans l'exercice de leur juridiction et de leur autorité, toutes lui sont restées fortement attachées par les liens du souvenir, de la reconnaissance et de

l'affection.

Comprenant les obligations qu'empporte son éminente dignité, dignifié que le Saint-Siège a daigné reconnaître et honorer hautement ; désirent d'ailleurs se conformer aux vœux du Souverain Pontife et de la Sainte Eglise Romaine, l'Eglise de Québec a voulu parfaire son gouvernement et remettre sur ses lèvres les accents de la prière... Elle a demandé au foyer de toute juridiction le pouvoir d'accomplir cette œuvre salutaire.

Son Eminence le Cardinal Bégin, le temps venu de réaliser ses desseins, s'est adressé à Pie X, qui, non content d'avoir élevé notre très digne archevêque aux honneurs de la pourpre romaine, lui a concédé, sous la forme la plus ample, les facultés qu'il sollicitait.

De cette insigne faveur, à laquelle il doit sa vie nouvelle, le chapitre ressuscité, solidement avec l'Eglise de Québec, remercie le Saint-Siège ; et en remerciant le Saint-Siège il comprend par la pensée S. S. Pie X, de vénérée mémoire, qui le 10 juin 1914 a signé la bulle d'érection, et Sa Sainteté Benoît XV, glorieusement régnant, sous lequel il a le bonheur de renaître le 9 juin 1915.

A notre gratitude, Très Saint Père, se mêle la piété filiale et la plus forte. Aimer le Pape ! C'est dans cet amour que l'Eglise canadienne a été formée par Monseigneur de Montmorency-Laval. Et ce sentiment, tout le long de notre histoire, n'a cessé de s'affirmer, parfois même au prix des plus généreux sacrifices. Lorsque, en 1868, les Zouaves canadiens-français partaient de Montréal ou de Québec pour aller défendre Pie IX, c'est à un grand amour qu'ils obéissaient, l'amour de l'Eglise et de sa liberté.

Le nouveau chapitre de Québec se rattachant par l'ancien à Monseigneur de Montmorency-Laval, remonte à la source même de cette tradition canadienne ; et la reprenant telle qu'elle s'est conservée de générations en générations, il la résume pour ainsi dire toute entière. Il la gardera pure, intacte, inaltérée et il la scellera d'un complet dévouement. Le dévouement sera facile : *Ubi amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor ipse amatur.*

Non moins facile nous sera l'obéissance aux enseignements et aux directions du Souverain Pontife. Groupés autour de notre Eminentissime archevêque nous suivrons, sans les discuter, les ordres du chef de l'Eglise, qui à nos yeux ne sont autres que les ordres de l'Eglise elle-même et de son fondateur Jésus-Christ : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia* ".

Est-il besoin d'ajouter que chaque jour en récitant l'office divin le chapitre de Québec se fera un devoir de prier pour le Pape, Père commun de tous les fidèles ; de prier selon les intentions de Sa Sainteté, pour la liberté et l'exaltation de la Sainte Eglise et pour le retour de la paix dans le monde.

C'est dans ces sentiments, Très Saint Père, que les chanoines de Québec, sous-signés, se prosternent humblement aux pieds de Votre Sainteté et implorent avec le plus religieux respect sa paternelle bénédiction.

Un peu d'histoire

L'Action Maçonnique

Ceux qui ont pu étudier, sur documents historiques, la façon dont la haute Maçonnerie a fait l'Italie. Une, à coups de crimes, innombrables, effroyables, en se servant de la maison de Savoie, saut à la renverse révolutionnairement, sa besogne finie, constatent que la guerre actuelle va permettre à la Maçonnerie la toute puissance prévue, en 1884, par Léon XIII. Ils peuvent se rendre compte de la poussée occulte qui fait marcher aujourd'hui le petit-fils du *Galanthomme* comme elle fit marcher, en 1870, son grand père contre Pie IX.

Sans doute, le roi actuel croit sauver sa couronne en obéissant à la poussée. Il pourrait se tromper.

On l'enguirlande sur la voie qui aboutit à l'abattoir.

Les conspirateurs qui, dès 1912, préméditaient l'assassinat de l'Archiduc d'Autriche, au fond des hautes loges dites triangulaires, en France, en Suisse et en Serbie, comptaient que ce coup dirigé contre les deux Empires allemands, déclancherait une guerre internationale. Les deux Empires ont commis la faute énorme, de faire le jeu de la conspiration, en allumant officiellement, pour son compte, une guerre qui doit leur être fatale. A cette faute ils ont ajouté le crime monstrueux, prévu sans doute aussi, dans les conseils occultes, de violer l'indépendance et la neutralité de la Belgique, forçant ainsi le roi Albert de Belgique d'entrer, lui aussi, dans la fournaise.

Quand les deux Empires déclarèrent la guerre au gouvernement de la Serbie, considéré comme complice de la conspiration et du crime, ils devaient s'attendre à voir l'Italie. Une, leur ancienne alliée, leur ancienne protégée, se tourner, tôt ou tard, contre eux, sous la pression du terrorisme occulte.

En cédant à cette pression l'Italie. Une, elle aussi, fait le jeu de la conspiration. Celle-ci veut la guerre dans toute l'Europe. Il s'agit d'un bouleversement général, à la faveur duquel les conspirateurs espèrent réaliser entièrement cette fois leur plan révolutionnaire, particulièrement au sujet de la Papauté. Après l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce. C'est dans l'Ordre... maçonnique. La Secte internationale est aussi puissante en ces pays qu'en Serbie, en Italie, en France. Quand, en 1860, Mazzini organisait les Sociétés secrètes, à masques patriotiques, dans les Balkans, comme la Secte avait organisé les siennes longtemps avant en Italie, le *vieux de la Montagne*, chef des assassins au service de la haute maçonnerie, travaillait en vue d'arriver par étapes au *Tohu-Bohu*—mot hébreu—dont la Révolution maçonnique du XVIIIe siècle, en France, a été le prélude. Il savait aussi le rôle que le terrorisme devait jouer dans les événements en préparation.

Longtemps avant Mazzini, dès 1787, les loges répandues en Italie par les

émissaires de la Grande Loge de Londres préparaient, dans l'ombre, l'œuvre révolutionnaire dont le XXe siècle verra sans doute le satanique couronnement. La contagion maçonnique provoqua des complots en Italie dès l'époque de la Révolution qui devait imposer à la France la première République. Sous Napoléon Ier, la Maçonnerie, complètement libre et protégée par lui, dans un but impérial, infecta toute l'Italie. En 1820 les FF. Carbonari, dans le seul royaume des deux Siciles, comptaient 642,000 affiliés. De 1820 à 1830 le F. La Farina, dans son *Histoire de l'Italie*, en comptait plus de 800,000. Mazzini recueillit l'héritage des Carbonari. En 1833 il organisait la *Jeune Italie*, munie, comme dans les Balkans, d'un masque patriotique. Il assignait aux Loges la besogne qui devait aboutir à l'Italie. Une. Il put voir son plan, échoué en 1848, se réaliser le 20 septembre 1870. Deux ans après il mourait à Pise (11 mars 1872).

Le F. Crispi ministre sous F. Humbert Ier, lança de suite l'idée d'élever à Rome un monument au *Vieux de la Montagne*. Et le F. Humbert offrit de suite aussi 100,000 fr !

Ce monument attend le jour où quelque Mazzini du XXe siècle,—F. Nathan, peut-être,—pourra proclamer la République du haut du Capitole...

LUMEN.

Une dépêche du Pape

A l'occasion de son jubilé, S. E. le cardinal Bégin a reçu de Rome la dépêche suivante :

Rome, 10 juin 1915.

Cardinal Bégin,
Archevêque, Québec, Canada.

En ce jour du jubilé sacerdotal de Votre Eminence, Nous tenons à La féliciter directement, et, rappelant les liens plus étroits qui Nous unissent à Elle depuis un an, Nous formons le souhait pour Votre Eminence et aussi pour Nous-même, qu'Elle reste pendant longtemps à la tête de l'épiscopat canadien, toujours si dévoué au Saint-Siège.

BENEDICTUS PP. XV.

L'Enseignement Primaire. Sommaire de juin 1915 : Une grande leçon d'histoire, A. B. Routhier et C. J. Magnan ; Les Récollets et l'enseignement primaire au Canada, Fr. Oloric. M. Jouve, O. F. M. ; Hygiène, Dr J. G. Paradis ; J.-Ed. Roy, instituteur, C. J. Magnan ; Rapport du Sarintendant de l'Instruction publique, Boucher de LaBruère ; Direction du dessin, C. A. Lefèvre.

Revue Canadienne. Sommaire de juin 1915 : Nos luttes constitutionnelles, Lionel Groulx ; Au Palais, Me Fortunat Bourbonnière, c. r. ; Un Conseil de guerre à Montréal (1757), Pierre-Georges Roy ; " Choses vues ", Le chanoine Desgranges, L'abbé Thellier de Poncheville, L'abbé Ardant et autres ; A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais ; Chronique des revues, Elic-J. Auclair ; Etude sur notre langage usuel, Etienne Blanchard.

Nous prions tous les retardataires de bien vouloir se mettre en règle avec l'administration.

LE TRIOMPHE DU SACRÉ-CŒUR

Ceux qui ont assisté à la grandiose procession dimanche soir à Saint-Sauveur de Québec, ne doutent plus que le règne du Sacré-Cœur est solidement établi parmi notre population ouvrière si croyante et si digne.

Cette incomparable manifestation de foi, ces chants magnifiques, ces prières publiques ne peuvent pas être sans récompenses précieuses.

Déjà d'ailleurs le Divin-Cœur récompense ceux qu'on se plaît à appeler "les ouvriers du Sacré-Cœur". Il y a peu de paroisses ouvrières en effet qui sont moins affectées par la grande crise que celle de Saint-Sauveur.

C'est aussi ce que comprennent parfaitement ces braves travailleurs et la procession de dimanche dernier était à la fois une manifestation d'action de grâces et une ardente supplication.

A Saint-Joseph de Beauce un monument en l'honneur du Sacré-Cœur a été béni par S. E. le cardinal Bégin et à cette occasion le maire de l'endroit au nom de tous a consacré publiquement et solennellement la paroisse au Sacré-Cœur.

Il y a eu aussi une grande manifestation en l'honneur du Sacré-Cœur à Hull.

On peut donc dire que le Divin Cœur de Jésus règne en Canada français.

C'est là un gage précieux d'avenir pour notre race qui mérite de voir ainsi s'accomplir sur elle les promesses faites par le Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite Marie.

Vous n'y parviendrez jamais

Un confrère d'Ottawa fait ces justes remarques :

"Pour gens qui se targuent d'un grand sens pratique, bon nombre de nos concitoyens de langue anglaise sont à se fourvoyer de manière en voulant l'anéantissement de la langue, des traditions et de la culture françaises au Canada. Il est trop tard pour dépouiller les Canadiens français de droits sacrés garantis par la loi naturelle et par les traités les plus authentiques. On n'y a pas réussi quand la race était faible, pauvre, ruinée, abandonnée. Réussira-t-on davantage maintenant qu'elle renferme le groupement ethnique le plus nombreux du pays, après avoir donné des preuves éclatantes non seulement de sa vitalité et de son énergie, mais aussi de sa loyauté et de son patriotisme? Manœuvres subtiles et persécutions odieuses ne pourront pas entamer le bloc intangible des droits français. On n'efface pas trois siècles d'histoire d'un trait de plume; on ne déchire pas d'un tour de main plusieurs traités; on n'écrase pas avec un talon de botte, tout prussien soit-il, une race de deux millions d'âmes."

Nous prions tous les retardataires de bien vouloir se mettre en règle avec l'administration.

Mgr Henri Têtu

Mardi, le 15 juin, après quelques heures seulement de maladie est décédé Mgr Têtu, P. D., à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le défunt était procureur de l'Archevêché, aumônier de la prison et de la Société Saint-Vincent de Paul.

Mgr Têtu était né à la Rivière Ouelle le 24 octobre 1849. Il fit ses études au Collège de Ste-Anne de la Pocatière et au Séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 22 juin 1873. Il était nommé camérier secret en 1887 et deux ans plus tard, prêtre domestique de Sa Sainteté.

A ses heures Mgr Têtu était historien et musicien. Il est l'auteur des ouvrages suivants :

Mgr Laval, premier évêque de Québec, 1887; Son Eminence le cardinal Tacheau, 1887; David Têtu et les "raiders" de Saint Alban, 1891; Histoire du palais épiscopal de Québec, 1896; Le R. Père Bouchard missionnaire de l'Amérique Centrale, 1897; L'abbé David Têtu, curé de St-Roch des Aulnaies, 1898 et enfin, la même année, Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perreault."

Il a aussi publié en collaboration avec Mgr C. O. Gagnon les six premiers volumes des *Mandements des Evêques de Québec*.

Son biographe, Sir A. B. Routhier, dans son ouvrage *Québec et Lévis*, note que Mgr Têtu a eu quatre frères ordonnés prêtres. C'est, dit-il, la première famille au Canada qui a fourni cinq prêtres à l'Eglise.

Les œuvres de charité de Québec perdent en Mgr Têtu un protecteur zélé.

Le service funèbre du prélat défunt a été chanté à la basilique, jeudi; la sépulture a eu lieu au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

A tous les siens nous offrons nos plus sincères sympathies.

ILS RAGENT

Il y a des journalistes radicaux qui se scandalisent à la vue d'une manifestation populaire en l'honneur du Sacré-Cœur. C'est criminel, disent-ils, de faire tant de dépenses en temps de guerre.

Ces braves gens! ont-ils protesté quand tout récemment de nouveaux théâtres populaires ont ouvert leurs portes dans notre ville? Ont-ils protesté quand il y a quelques jours on a inauguré à Québec des soirées de boxe qui attirent un très grand nombre d'ouvriers?

Certes, vues animées et boxe, en voilà des sources de dépenses quotidiennes et non pas annuelles.

Nous le savons bien, messieurs les sectaires, ce n'est pas la question d'économie qui vous préoccupe réellement. C'est la rage et la haine qui vous animent à la vue de l'établissement du règne triomphant du Sacré-Cœur au milieu de notre peuple.

Nos ouvriers n'en veulent pas de votre socialisme et de votre anticléricalisme.

Congrès Eucharistique

Des Prêtres-Adorateurs

A l'occasion du grand congrès des prêtres-adorateurs qui se tiendra à Montréal les 13, 14 et 15 juillet, S. G. Mgr Bruchési vient d'adresser une lettre au clergé de son diocèse.

L'Association des Prêtres-Adorateurs, écrit Sa Grandeur, qui comptera cette année en notre pays vingt-cinq années d'existence, ne pouvait mieux célébrer ce joyeux anniversaire qu'en réunissant tous ses membres en Congrès national au centre même de l'Œuvre. Le mois de juillet dernier, le directeur général nous avait transmis ce pieux projet, nous nous empressâmes de le bénir et de faire des vœux pour sa réalisation. "Ce sera, lui écrivions-nous alors, un grand bonheur et un grand bienfait pour notre ville archiépiscopale de recevoir les congressistes et d'être témoins des hommages qu'ils rendront à Notre-Seigneur. C'est donc de tout cœur que nous bénissons dès maintenant votre pieux projet et que nous vous promettons, pour le réaliser avec le plus de succès possible, notre plus entier concours."

Notre vœu fut aussi celui de tous nos Vénérés Collègues dans l'Episcopat, notamment de Son Eminence le Cardinal Bégin, qui, à notre demande s'empressa de donner au futur congrès toute son approbation et daigna en accepter la présidence d'honneur.

Le Souverain Pontife lui-même, Sa Sainteté Benoît XV, informé du projet, voulut bien lui accorder sa haute approbation et le bénir dans un bref magnifique daté du 20 mars 1914. Dans ce précieux document, le Saint-Père qualifie l'idée du Congrès de "projet on ne peut plus salutaire"; il ajoute que sa réalisation sera pour lui un grand sujet de joie; il l'encourage de ses vœux ardents, lui souhaite un plein succès et daigne accorder la Bénédiction Apostolique à ses organisateurs et à tous ceux qui y prendront part.

Canadiens-français, Monseigneur!

M. Héroux, dans le *Devoir*, raconte le fait suivant qui dit bien quel grand patriote était Mgr Langevin :

"Un jour, dans l'une de ces régions de l'Ouest où l'enfant sent autour de lui la montée formidable des éléments non-français, où il est peut-être tenté parfois de désespérer de l'avenir, l'archevêque de Saint-Boniface entre dans une école, interpelle un gamin.

— De quelle nationalité es-tu, mon enfant?

— Canadien français, répond le garçonnet, timide en se levant.

— Non, pas comme ça! reprend l'archevêque, de cette voix qui fit courir sur tant d'auditoires le frisson de la grande éloquence. Droit, la main au front, la voix haute, dis maintenant: Canadien français! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier!

Et se tournant vers la classe tout

entière :

— De quelle nationalité êtes-vous, mes enfants?

D'un bond la classe fut debout, la taille cambrée, la main au front, et une clameur pleine de joyeuse fierté répondit au grand patriote :

— Canadiens-français, Monseigneur! Croyez-vous que ces gamins oublieront la parole de leur archevêque?"

Les ennemis de l'Unité Canadienne

La question scolaire ontarienne, écrit M. Ch. Leclerc dans le *Prévoyant* d'Ottawa, a mis à découvert la débilité de l'apparente unité nationale du Canada. Quel démenti ce grave problème, aux aspects compliqués et à la solution difficile, donne aux tirades déclamatoires des politiciens de tous les partis sur la paix bienfaisante dont jouit le Canada, sur l'harmonie qui règne entre les diverses races de la nation canadienne, sur les merveilleux succès de la prétendue politique de conciliation à outrance poursuivie depuis un quart de siècle! Désillusion! Il a suffi d'une maladresse d'un gouvernement pour mettre en jeu des passions d'autant plus violentes qu'elles ont été pendant longtemps contenues. Dans un excès de zèle anglican, abusant de sa force pour opprimer le droit, le pouvoir ontarien a voulu donner le coup de grâce à la race canadienne-française dans Ontario; il n'a réussi qu'à remettre sur le tapis toute la question de l'unité nationale du Canada.

Le fanatisme est toujours mauvais conseiller. Il ne connaît pas de mesure. Les échecs l'enragent. Son aveuglement lui fait alors commettre de lourdes fautes pour réparer d'insignifiantes erreurs. Décontenancés par l'héroïque résistance offerte par la Pologne ontarienne, les Boches de Toronto ont voulu terroriser la minorité qui avait l'audace de refuser de mourir. Mais, à vouloir précipiter le dénouement tragique de la triste comédie scolaire, les germanisateurs — pas ceux de Berlin, les autres, — ne sont parvenus qu'à s'empêtrer davantage. Attaqué de front, le sentiment français, dans un superbe réveil, a affirmé hautement sa détermination de vivre. L'esprit dominateur anglo-saxon, digne en tout point de son congénère prussien, a répondu par des outrages pleins de mépris, de fiel et de haine aux réclamations pondérées mais fermes des Canadiens français de la province non la moins britannique du Canada. Toute entière la race française a ressenti l'affront, et a demandé le respect des "chiffons de papier" garantissant à perpétuité, aux premiers habitants du pays la conservation "de leurs coutumes, de leurs usages, de leur religion." Et, sous le couvert d'un calme menteur, il y a eu un choc terrible entre la pensée anglaise et la pensée française, entre l'ambition dominatrice et la liberté sacrée, entre la force et le droit. Reste à savoir si ce choc sera le prélude d'un duel fatal à la nation canadienne encore en formation, ou s'il s'opérera un retour à la paix véritable dans le respect des droits de chacun.

Paroles Inoubliables

Au lendemain de la mort de Mgr Langevin, un confrère rappelait ces paroles inoubliables que le grand évêque de l'Ouest adressait aux représentants de toute notre race réunis à Québec en 1912.

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique : "Ce que nous avons, nous le gardons !"

Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-français à la frontière de Québec, et de leur dire : "Hors de là vous n'êtes plus chez vous."

"Nous sommes chez nous, au Canada partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons, avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande : "Dieu et mon droit !"

La Bière est une Boisson Alcoolique

M. le Dr Jobin, répond dans l'Action Catholique au défenseur de la bière qui reçoit hospitalité dans les colonnes de la Presse :

"On a cru autrefois que la bière serait un dérivatif à l'abus des boissons fortes. Mais aujourd'hui on est revenu de cette idée. Car l'observation journalière, et l'expérience de tous les pays ont démontré son inefficacité et sa faillite.

Et cela se comprend facilement. Conseiller aux buveurs de faire usage de la bière, mais c'est tout simplement substituer une boisson alcoolique à une autre. Le goût morbide de l'alcool ne s'atténuera pas par l'usage de la bière. Au contraire, cette boisson entreprendra chez le sujet cet appétit alcoolique, qui, comme on le sait, s'acquiert facilement, mais se perd rarement. En un mot, conseiller à un buveur de faire usage de la bière, c'est lui enseigner le moyen de s'alcooliser davantage, et non de se guérir.

On aura beau répéter que "la bière est un puissant dérivatif à l'abus des liqueurs enivrantes, et un remède contre l'alcoolisme", il n'empêchera pas que les statistiques de tous les pays démontrent, comme je l'ai déjà prouvé, que là où l'on boit de la bière, c'est aussi là que l'on consomme le plus de boissons spiritueuses, et que par conséquent, loin d'être un remède, la bière est plutôt une cause excitatrice de l'alcoolisme."

La Cause Bilingue

La campagne de souscription en faveur de la cause des écoles bilingues de l'Ontario continue à battre, son plein et les fonds de combat dont nos malheureux frères ont tant besoin, s'accumulent en une forte réserve de munitions d'où dépendra peut-être le sort de la langue française au grand jour de leur utilisation finale.

Rien n'est plus consolant dans cette période d'un si flagrant déni de droits à Sa Majesté la langue Française que de parcourir les éloquentes et fiers témoignages d'attachement à la plus juste des causes qui accompagnent les envois "d'oboles".

Par exemple, quoi de plus généreux que la missive suivante de la part d'un Canadien de langue anglaise de St-Lambert : "Veuillez trouver sous ce pli un chèque de deux dollars. J'ai déjà souscrit un dollar mais l'article intitulé : En marge d'un congrès publié dans du 29 mai m'a forcé d'en faire plus, et je vous promets d'y revenir encore."

De la Société Coopérative des Frais Funéraires, de Montréal, est venu un chèque de \$25.00 pour les "Ecoles bilingues de l'Ontario".

Et le groupe G. Rémi, du quartier St-Henri, de Montréal ne veut pas rester en arrière lui non plus dans le mouvement. Aussi adressait-il au trésorier-général de l'A.C.J. C., dernièrement un chèque de \$161.50 dans une lettre qui disait : "Dévoués solliciteurs comme généreux donateurs de grosses ou de petites oboles, chacun selon ses moyens, tous sont persuadés que secourir actuellement les vaillants blessés de l'Ontario, c'est accumuler un devoir du plus pur patriotisme.

Formés dans les écoles bilingues de Québec, arriérés, ils sont peut-être, comme sur tout le reste d'ailleurs, une fausse conception du sens de ce grand mot, mais il ne peut pas leur entrer dans le cerveau que la véritable loyauté consiste à s'envelopper dans le Union Jack, à crier à tue-tête : *For the Empire, for the High Culture*, et cela pour mieux déchirer le pacte de la Confédération et fouler plus cyniquement aux pieds les droits naturels de co-nationaux pionniers et défenseurs reconnus du sol commun.

Leur présentant leur néfaste offrande, ils disent aux preux contemporains de la G-r-r-r-lande province sœur : bravo ! nous sommes avec vous de cœur et d'esprit. Courage et persévérance."

Des lettres et des chèques comme ceux-là, le trésorier général de l'A. C. J. C., M. Emile Girard, 160 rue St Jacques, Montréal et M. Amable Leprieux, 209 rue St-Jean, Québec, sont toujours heureux d'en recevoir pour la cause des Blessés d'Ontario.

LE COMITÉ.

Le Naturaliste Canadien. Sommaire de mai 1915 : Pigmentation pathologique chez certaines espèces d'Aubépine, F. M. Victorin ; La Flore du Témiscouata, Fr. M. Victorin ; Les Coléoptères du Canada, J. I. Beaulieu ; Publications reçues.

Le Sou du Pauvre

Les autorités municipales de Montréal ont adopté un règlement imposant la taxe d'un sou au profit des pauvres sur chaque billet vendu par les théâtres, salles de spectacle et de vues animées.

La presse, en général, a heureusement sur cette question pris la défense de la cause des pauvres,

Il n'est que juste, en effet, que ceux qui s'amuse, qui ont du superflu, paient leur petite part pour secourir les malheureux qui, eux, n'ont pas même de pain à manger.

Québec devrait maintenant et pour une fois du moins suivre l'exemple de Montréal en imposant à nos lieux d'amusements la taxe du sou du pauvre.

CIVIS.

Louable Initiative

Il nous est agréable de nous joindre à l'Action Catholique pour signaler et encourager le mouvement qui se fait parmi les Chevaliers de Colomb de Québec afin de prélever une souscription dans le but de doter l'Université Laval d'une école normale supérieure.

Le projet, inutile de le dire, est approuvé par S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Roy et les autorités universitaires.

Cinq cent trente souscripteurs ont déjà répondu à l'appel. Le montant souscrit atteint vingt-cinq mille piastres, et le montant versé est de près de six mille.

Il est à souhaiter que l'initiative si louable des Chevaliers de Colomb de Québec en faveur de l'enseignement supérieur obtienne un plein succès.

LA GUERRE

Après quelques succès les Russes ont commencé de nouveau à reculer devant les Austro-Allemands. La faiblesse de leur artillerie et le manque de munitions leur font perdre le fruit de leurs victoires de l'hiver dernier.

Les troupes italiennes continuent de gagner du terrain sur tout le front.

En France et en Belgique on signale toujours l'avance lente mais sûre des Français. Dans les Flandres les Allemands tiennent toujours en échec les Allemands qui ne renoncent pas à se frayer un chemin vers la côte.

Dans les Dardanelles les opérations sont voilées mystérieusement par la censure. On sait seulement d'une façon officielle qu'il se déroule là des événements de la plus grande importance et que les Alliés ont entière confiance dans la victoire finale.

Tous ceux qui reviennent du front sont unanimes à déclarer que la guerre sera longue et que les Allemands ne donnent pas encore des signes de faiblesse.

Mgr Thomas F. Kennedy, recteur du collège américain à Rome, vient d'être nommé archevêque titulaire de Séleucie d'Isaurie.

L'ex-président Roosevelt approuve l'attitude du président Wilson à l'égard de l'Allemagne. Il promet tout son appui au chef de la nation.

Obus ou Vodka

En apprenant les récentes désastres russes les adversaires de la prohibition se sont empressés de se moquer de la tempérance et de son influence salutaire sur les soldats.

Voilà maintenant que les Moscovites reprennent l'offensive et culbutent les Bocher.

N'est-il pas plus juste et plus sensé de croire que les Russes ont manqué plutôt d'obus que de vodka.

OU SONT-ILS ?

L'opinion anglaise, écrit M. Charles Leclerc, devrait être humiliée de constater qu'après trois ans de crise aiguë du bilinguisme, elle n'a encore rien fait de sérieux pour régler cette question. Où sont donc les descendants des Murray, Elgin, Carleton, Baldwin, McDonald ? La lignée de ces Anglais illustres serait-elle éteinte ? Il est temps de le savoir.

Au lieu de travailler à assurer l'unité nationale du Canada, on s'évertue aujourd'hui à la détruire.

Décès

Monseigneur L.-D.-Henri Têtu, Prévôt Domestique, Procureur et Aumônier de l'archevêché de Québec, décédé le 15 juin courant, à l'âge de 65 ans 8 mois était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph et de la congrégation de la Sainte Vierge du collège de Saint-Anne.

Jules LABERGE, Ptre.

Archevêché de Québec.

Chanoines honoraires

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, du consentement de son Chapitre, a nommé Chanoines honoraires du Chapitre Métropolitain de Québec :

M. l'abbé J.-Octave Faucher, curé de l'Ancienne-Lorette.

M. l'abbé Charles Richard, curé de Saint-Romuald.

M. l'abbé Victor-Alphonse Huard, de l'Archevêché.

M. l'abbé J.-Onésime Brousseau, fondateur de la congrégation des Religieuses de N.-D. du Perpétuel-Secours, à St-Damien.

M. l'abbé Ludger Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pointe-à-la-Croix.

M. l'abbé Auguste Marcoux, supérieur du collège de Lévis.

Petites Notes

A la demande du gouverneur de la Corée, le gouvernement japonais aurait banni l'enseignement du christianisme de toutes les écoles de ce pays. Cela dans le but d'y établir le Shintoïsme religion d'Etat qui fait de l'empereur le Souverain Maître.

D'Ottawa on annonce que la taxe de guerre a rapporté au cours du dernier mois près de 2 millions de revenu au gouvernement.

TROIS AUTRES

Les rapports des Caisses arrivent régulièrement à Lévis. Ceux qui suivent d'un œil distrait le mouvement coopératif, peuvent le trouver monotone, ennuyeux même. Mais pour qui a à cœur l'organisation de notre agriculture et de nos travailleurs, c'est autre chose. Ils constatent avec plaisir que, pour être lente, la marche de la vraie coopération n'en est pas moins sûre.

Trois rapports de Caisses que j'ai devant moi démontrent le bien que fait cette œuvre sociale dans les paroisses agricoles. Je les soumetts aux méditations de ceux qui crient que notre organisation financière actuelle est capable de répondre à tous les besoins de nos cultivateurs. Qu'ils en jugent!

Parlons d'abord de la Caisse N. D. du Mont Carmel (diocèse des Trois-Rivières, comté de Champlain). Fondée le 22 juin 1913, elle n'a donc pas encore deux ans d'existence.

Nombre de familles...	128
Population.....	710
Sociétaires.....	155
Dépôtsants.....	123
Emprunteurs.....	38

Paroisse essentiellement rurale. Sol plutôt mauvais.

Or voici qu'en 22 mois elle accuse un actif de \$15,347.21. Ses prêts actuels s'élèvent à \$12,554.92.

En tout, elle a prêté \$22,394.05.

Quelle autre institution financière peut se vanter d'avoir prêté dans une petite paroisse et à des cultivateurs au-delà de vingt-deux mille piastres dans quelques mois? ... Allons, répondez messieurs les beaux parleurs! ... Et l'agriculture a-t-elle besoin de crédit? Et qu'auraient fait ces braves gens sans leur Caisse? La bonne moitié se serait fait exploiter par des prêteurs assez peu scrupuleux sur les taux d'intérêt.

Passons à un autre Mont Carmel. Celui de Kamouraska.

Population.....	1200
Sociétaires.....	395
Dépôtsants.....	246
Emprunteurs.....	111

Paroisse essentiellement agricole. Sol très ordinaire. Caisse fondée le 28 septembre 1913. Rapport du 19ème mois:

Actif.....	\$14,693.08
Argent actuellement prêté	\$12,897.34
Argent prêté depuis sa fondation.....	\$28,618.65

Et pour la deuxième fois, je le demande aux messieurs de la confrérie des bras croisés, à qui a été prêtée cette somme de vingt-huit mille piastres? Et l'agriculture n'a pas besoin de crédit, je suppose? ...

Transportons-nous aux confins de la Province, et voyons brièvement ce qui s'est passé à St-Martin de Beauce. La Beauce! Elle a une assez triste réputation au point de vue des œuvres sociales économiques. L'argent roule dans ce pays.

Nombreux sont les prêteurs et les courtiers donc? ... N'empêche qu'en moins de cinq ans, cette Caisse a prêté la somme énorme de \$91,165.18, que

pour ce montant, il lui a été remis \$85,191.29. Et son actif actuel ne s'élève qu'à \$7,859.16.

Voilà encore une paroisse qui n'avait pas besoin de Caisse! ...

C'est à peu près la seule qui ait réussi dans cette contrée.

A noter. Au bas de chaque rapport on lit ces cinq mots où se manifeste une légitime fierté: "PAS UN SOU DE PERTE". La Caisse Populaire est donc une institution financière et économique non seulement utile et précieuse au peuple, mais aussi très sûre.

Une Caisse dans une paroisse, c'est une mine. Et dire qu'il y a encore des gens qui trouvent mille raisons ridicules pour s'opposer aux Caisses Populaires. Qu'ils le disent donc franchement que c'est la lâcheté ou de mesquins intérêts qui les font agir ainsi. Au moins ce sera la vérité!

J. P. LEFRANC.

Troisième Centenaire De l'Établissement de la Foi au Canada

LETRE DE MGR PAUL LAROCQUE,
EVÊQUE DE SHERBROOKE

Monsieur C. J. Magnan, Secrétaire Général du Comité, a reçu la belle lettre suivante de Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke, avec une généreuse souscription de Sa Grandeur:

Sherbrooke, P. Q., 29 mai, 1915.

Monsieur C. J. Magnan, Secrétaire du Comité Général, Québec.

Cher Monsieur,

Je vous envoie, avec la présente, ma modeste contribution à l'œuvre de la célébration du Tri-Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada.

Il y a sept ans, on célébrait dans le Vieux Québec le Tri-Centenaire de l'établissement de la race française en Amérique. Les grandioses manifestations d'alors montrèrent au monde entier quel prodigieux développement peut atteindre une race qui puise dans la foi catholique toutes ses énergies morales. Ces mémorables démonstrations de notre patriotisme ont été accompagnées d'actes solennels de notre culte, mais elles étaient de nature à remuer plus particulièrement nos âmes de patriotes.

Notre peuple, qui vit de la foi, en levant ses regards vers Dieu pour lui rendre grâce de ce grand bienfait de notre naissance comme nation, a fait en cela ce que doit faire tout bon chrétien: se souvenir de Dieu dans ses joies comme dans ses peines.

L'année 1915, en commémorant l'établissement de notre foi au Canada, vient faire vibrer nos âmes de catholiques. Ce sera comme le chant d'un majestueux *Te Deum*, puissant comme la voix de tout un peuple, dont les échos retentiront dans l'âme de notre race pour de longues années à venir. Oui, célébrons la naissance, en notre beau pays, de cette foi qui fait les martyrs et les héros; célébrons-la, car elle a accompli ici de grands prodiges et en accomplit encore tous les jours. C'est elle qui conduit nos missionnaires jusque dans les terres presque in-

habitées. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer les actes d'abnégation et d'héroïsme, bien connus de tous d'ailleurs, qu'elle a inspirés et soutenus dans toute l'Amérique du Nord.

Sans aller chercher des faits jusqu'aux extrémités de notre continent, je me contente de rappeler celui qui s'est produit ici, dans nos Cantons de l'Est. N'est-il pas vrai que l'on voulait faire de ce coin de terre le boulevard du Protestantisme dans notre Province. Cependant, la foi catholique triompha d'une manière éclatante, ici comme ailleurs, et loin de s'affaiblir au contact des éléments protestants, elle y manifesta une vigueur toute particulière.

Je forme donc des vœux bien sincères pour que la célébration que vous préparez soit vraiment fructueuse.

Qu'elle soit d'abord l'hommage de reconnaissance de tout un peuple aux premiers apôtres de notre foi, les Récollets, et que cet hommage soit digne de leur courage et de leur abnégation. Que le monument que l'on érige, en rappelant les vertus héroïques de ces premiers missionnaires, maintienne les courages et inspire les nobles dévouements, que cette célébration soit un puissant encouragement pour tous à conserver cette foi catholique comme leur plus riche et leur plus noble héritage. Qu'elle soit aussi pour les vaillants soldats de l'heure présente, grands et "petits" qui souffrent et qui luttent, un puissant réconfort et un motif d'invincible espérance. Qu'elle serve à resserrer nos rangs pour la poursuite d'un idéal commun; qu'elle nous rappelle les liens qui nous unissent comme frères en Jésus-Christ, pour que l'on puisse dire de nous comme on disait des premiers chrétiens: Voyez comme ils s'aiment. Car c'est dans cette union seulement, union qui a pour base la charité et la justice, que nous pourrions regarder l'avenir avec confiance.

Mes félicitations bien sincères aux dévoués organisateurs de cette belle fête, et nos meilleurs vœux pour leur plein succès.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

† PAUL,

Ev. de Sherbrooke.

Le Semeur. Sommaire de juin-juillet 1915: Le Conseil fédéral de 1915: Georges-H. Baril; Le Comte de Mun, Guy Vanier; Les ouvriers de la première heure, La Rédaction; Avis de motions, Le Comité Central; La langue française au Canada, Henri Deschênes; Programme du Conseil fédéral, Le Comité Central; Un dernier mot, La Rédaction; Les origines françaises de l'Ontario, Alfred Labelle.

Le Parler Français. Sommaire de mai 1915: La Patrie, Adjuitor Rivard; La langue française en Louisiane, Alcède Fortier; Vocabulaire anglais-français de dactylographie, Alfred Verreault; Questions et Réponses, "Le Parler français"; Bulletin bibliographique, X; Lexique canadien-français, Le Comité du Glossaire; Petites notes, Le Secrétaire; Notre parler et les Anglais, Antoine.

Ce qui nous est fatal

Un journal lâcheur cite comme contenant de grosses vérités à l'adresse des combattifs, les lignes mensongères suivantes de la Presse:

"Le fanatisme engendre le fanatisme. Avec toutes nos luttes depuis 1867 nous avons perdu l'usage de la langue française dans le Nord-Ouest et les écoles séparées dans le Manitoba, et nous sommes en sérieuse difficulté au sujet de la langue française dans l'Ontario. Il est fort probable que nous aurions mieux conservé nos droits si nous avions moins fait d'agitation. En tout cas, nous avons acquis une rude expérience dont nous pouvons profiter avec avantage."

Pauvre Presse!

En défendant énergiquement les droits violés de la langue française dans l'Ontario, les Canadiens français sont fatigués comme le sont par exemple les Belges et les Français qui se battent si vigoureusement pour reconquérir leur territoire violé par les Allemands.

Si nous, les Canadiens français, nous avons en différentes occasions depuis 1867, perdu de nos droits ce n'est pas à cause de nos luttes contre les ennemis de notre langue et de notre foi, mais uniquement à cause de nos luttes intestines suscitées par l'esprit de parti. Si nous nous étions moins battus entre nous et plus contre les fanatiques qui nous persécutent, nous aurions été respectés davantage depuis la Confédération.

L'expérience nous dit donc qu'il faut faire bloc contre nos persécuteurs; le salut est là.

Malheureusement, des mauvais conseillers, des journaux désossés comme la Presse, la Patrie et quelques autres, sous prétexte de sagesse, etc, cherchent une fois de plus à diviser les Canadiens français qui jusqu'ici étaient si parfaitement unis dans la présente lutte pour la revendication de nos droits dans l'Ontario.

S'ils voulaient faire subir à la langue française une nouvelle défaite, certaines feuilles malfaisantes ne devraient pas agir autrement qu'elles ne le font actuellement.

Encore une fois, Canadiens français, ce n'est pas entre nous qu'il faut se battre, mais contre nos ennemis, les persécuteurs.

Cessons nos luttes fratricides et la victoire est à nous.

CANADIEN.

Le 1er régiment C. F. en France

On annonce officiellement l'arrivée en France de la seconde division de l'armée expéditionnaire canadienne. On sait que le 1er régiment canadien français fait partie de cette division.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la Vérité par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Un charmant concert sacré

Il m'a été donné mardi le huit courant d'entendre un concert sacré dans la plus belle acception du terme.

Sur l'aimable invitation du R. V. Frère Directeur, je me suis rendu à l'Académie Saint-Edouard, Beauport, pour entendre les 24 Petits Chanteurs de Notre-Dame.

J'ai déjà entendu bien des concerts que j'ai admirés, notamment celui des Noces d'Or de son Eminence, mais je dois avouer que celui de mardi a produit en moi une impression si profonde qu'il survit de beaucoup même à celui de mercredi soir.

Je crois devoir en publier le programme pour l'encouragement de ceux qui veulent se livrer au chant grégorien que l'Eglise demande.

Ces enfants à voix de soprano et d'alto chantent au sanctuaire souvent sans accompagnement ! ce qu'il y a de surprenant c'est qu'ils conservent bien le ton, chantent avec une aisance et un brio admirables.

Comme il serait trop long de donner une appréciation détaillée de chacun des onze morceaux qu'ils ont si bien rendus les uns avec accompagnement d'orgue les autres (S. A.) sans accompagnement, je me contenterai de signaler à cause de la nouveauté et surtout de la beauté, les deux Cantiques grégoriens que j'ai trouvés admirables par leurs belles paroles et leur musique si religieuse et si bien liée aux paroles. Aussi je ne crains pas de dire que si ces cantiques grégoriens étaient connus, on laisserait vite de côté une foule de cantiques modernes qui ne font que gambader les paroles et distraire les auditeurs.

Les cantiques grégoriens sont composés sur des airs grégoriens comme on pourra le constater dans le programme ci-dessous.

Après cette nouvelle preuve je puis donc affirmer une fois de plus que si toutes les communautés religieuses voulaient apprendre et enseigner le chant grégorien, on verrait bientôt s'établir une petite maîtrise dans toutes les paroisses qui possèdent un collège de Frères ou un couvent de Sœurs.

Le vénérable Chapitre Métropolitain sera bientôt une excellente source grégorienne où se formeront nombre de professeurs.

J'invite les gens de bonne volonté de se rendre à la Basilique à 8 heures du matin pour entendre la Grand-messe capitulaire, et aussi l'Office des grandes fêtes ; ils constateront que ce que l'Eglise a établi, Grand-messe, Office canonial, c'est bien là le vrai beau, la vraie digne prière au Très-Haut, par conséquent la plus salutaire à l'âme.

Ils éviteront l'écueil sur lequel se heurtent trop de zélés de la nouveauté qui délaissent les Offices liturgiques pour faire des démonstrations de leur propre choix.

Des démonstrations extra-liturgiques pour faire du bien doivent être rares et surtout ne point produire sur les fidèles l'impression que les offices liturgiques leur sont inférieures.

Cette impression se produira certainement si on n'a pas soin d'instruire le peuple sur la liturgie de la Messe et de l'Office (Vêpres) pour les aider à les comprendre et à les suivre dévotement, si surtout on laisse trop souvent de côté ces offices pour y placer une démonstration.

Il est certain et on peut le constater que le peuple délaisse la Grand-messe et les Vêpres et préfère une démonstration qui l'amuse.

Qu'on s'amuse au temps et au lieu convenables pourvu que les amusements soient bons, parfait, mais à l'église ce n'est ni le lieu ni le temps de s'amuser.

Je viens d'apprendre avec satisfaction qu'à St-Maurice de Thetford M. le vicaire a formé une très belle maîtrise d'enfants et de jeunes gens, tant mieux ! Souhaitons que son exemple soit suivi par tous les nouveaux prêtres.

Voici donc le programme en question.

Entrée : Marche Religieuse, par Alex. Guilmant

- 1 — *Veni Creator*, Hymne accompagnée (2 strophes).
- 2 — *Asperges me*, sans accompagnement.
- 3 — *Adoro te*, Duo par L. Perruchot, Alterné avec le Chant Grégorien.
- 4 — *Ave, Regina*, S. A.
- 5 — *Introit Sainte*, (de l'office de S. J.-Bte de la Salle) avec accompagnement d'orgue.
- 6 — *Kyrie* (Supplément Vatican, No. 5), S. A.
- 7 — *Alleluia Pascha Nostrum* (Pâques) S. A.
- 8 — *Dieu Tout-Puissant* (Cantique Grégorien, Trope du *Kyrie Firmator*. Suppl. Vatican, No. 8.) Paroles de Dom Lucien David, S. A.
- 9 — *Douce Reine du Ciel* (Cantique Grégorien, Litanie Mariale, par Dom Lucien David) avec acc.
- 10 — *Graduel Benedicta* (Immaculée Conception) S. A.
- 11 — *Alleluia Beatus*, (de l'office de S. J.-Bte. de la Salle) avec accompagnement d'orgue.

Sortie : Marche aux Flambeaux par Al. Guilmant.

Devise des Petits Chanteurs de N. Dame : " Prier en chantant et chanter en priant. "

(Dom J. POTHIER)

Académie Saint-Edouard, Beauport, P. Q.,

GRÉGORIEN.

Le gouvernement anglais a fait connaître officiellement les pertes en hommes depuis le début de la guerre.

Ces pertes s'élèvent à un quart de million de soldats sans tenir compte de celles de la marine.

A la suite d'arrangements conclus entre le gouvernement russe et le Pacifique Canadien un service plus facile et plus rapide d'échanges commerciaux est établi entre le Canada et la Russie.

Le Monument de la Foi

Nos lecteurs liront avec intérêt la description suivante du monument de la Foi qui sera érigé sur la Place d'Arms de Québec en septembre prochain :

Le monument est en granit et en bronze, a plus de 30 pieds de hauteur et représente dans son ensemble une certaine d'ornement, à quatre faces, semblables pour la partie en granit.

Le monument occupe le centre d'un bassin ayant près de 30 pieds de diamètre. L'eau jaillit à l'intérieur du monument, d'un rocher en forme de cône, sort par les deux baies, formées par une colonnette, dans l'ouverture cintrée qui orne chaque face, et tombe de cascade en cascade, produites par les petits bassins surposés dans le bassin principal. De plus les contre-forts sont ornés, chacun de deux gargouilles, ce qui donne encore huit bouches d'eau.

Sur la première face du monument on lira l'inscription suivante :

1615-1915,
A nos premiers missionnaires, les
Récóllets
Denys Jamel
Jean Dolbeau
Joseph Le Caron
Pacifique Duplessis
Les Canadiens reconnaissants.

Trois bas-reliefs ornent les autres côtés du monument. Le premier rappelle l'arrivée à Québec, le 2 juin 1615, du père Dolbeau, appelé justement le premier curé de Québec. Le deuxième représente la première messe célébrée sur l'île de Montreal le 24 juin 1615. Le troisième montre le Père Le Caron dans la région des grands lacs, fondant la mission huronne.

Une statue symbolique couronne le monument. Elle représente la Foi tenant dans la main droite le signe du salut, la croix, dans la main gauche une palme, symbole de la récompense méritée aussi bien par les peuples que par les individus fidèles à leur foi.

Bon Langage

M. l'abbé Blanchard vient de publier une deuxième édition de son récent ouvrage sur le bon langage.

C'est un dictionnaire de 350 pages, suivi d'exercices, ayant pour but de corriger les expressions vicieuses, de rendre le langage plus précis, d'enrichir le vocabulaire, de faire connaître et de répandre beaucoup d'élégants idiotismes, de combattre l'anglicisme par le gallicisme, etc.

Voici par quelques exemples la façon de procéder de l'auteur :

Accoter. — *S'accoter* sur le coude ; *s'accouder* ; *s'accoter* sur le dos ; *s'adosser* ; son père *l'accote* (lui tient tête, le serre de près, est son émule, va de pair avec lui) ; *accote* (appui) la barrière ; *accoter* (étouffer) un mar, un édifice.

Palette. — *Visière* (d'un casque) ; *tablette* (de chocolat) ; *rotule* (du genou) fèves en cosse, et non en *palettes* : pain et non *palette* de savon. On dit

aussi : savonnette.

Palotte. — *Lourd*, *gourd*, *empoté*, *gâche*, *maladroit*, ayant la grâce d'un éléphant qui piétine des violettes.

Pamphlet. — Sens français : court écrit satirique et malicieux ; sens anglais, brochure, brochurette, plaquette quelconque. Ne pas confondre.

Cet ouvrage est le complément de *En Garde* et *En Français*. Tout est par ordre alphabétique. On y trouvera des modèles d'annonces bilingues et une grande quantité de termes commerciaux que l'auteur a recueillis en Europe. En classe, les élèves en retireront un merveilleux profit. Le commentaire en est facile et agréable. Aux journalistes et aux traducteurs, il sera d'un grand service. A l'occasion il peut servir de dictionnaire de synonymes. Les termes français de la balle au mur, du gouret (*hockey*), de l'automobilisme, du canotage, de l'exercice militaire etc, y sont insérés.

Les canadianismes, etc, à conserver, les mots anglais à tolérer sont marqués d'un signe spécial.

On peut se procurer le *Dictionnaire de Bon Langage* (2ème édition, relié seulement : 45 sous, franco 52 sous. 1ère édition, broché seulement 30 sous, franco 37 sous) ainsi que *En Garde* (20 sous, franco 25 sous) et *En Français* (25 sous, franco 27 sous) en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Etienne Blanchard, Presbytère St Jacques, 331, rue Ste-Catherine-Est, Montréal, P. Q.

Vers la République Universelle

Mgr Hugh Benson, l'auteur du *Maître de la Terre*, voyait clair quand, quelque temps avant sa mort, il annonçait, dans un sermon célèbre, prononcé en Angleterre, berceau de la haute Maçonnerie, le règne futur de la Secte mondiale à la tête de la République universelle, après avoir dévoré toutes les monarchies. Il avait étudié, à fond, les arcanes de la Maçonnerie internationale, ses dogmes mystérieux et criminels, ses plans d'avenir et ses moyens d'action dans le monde moderne, ébloui de la civilisation mensongère. Il voyait clair quand il prophétisait, en connaissance de cause, la persécution générale et suprême de l'Eglise et des catholiques : *Religio depopulata*, — cela au début du pontificat de Benoît XV, le Pape de la Paix. Même les monarchies de nom, comme celle d'Angleterre, la plus protégée, dirait-on, sont destinées à subir le sort qui attend les monarchies d'Allemagne, d'Italie, des Balkans, etc. Elles sont entourées, surveillées par les FF. de toutes parts. L'enchantement stupéfiant que Joseph de Maistre signalait, en 1811, à l'ancêtre du roi d'Italie actuel Victor Emmanuel, roi de Piémont, ne cessera qu'avec leur destruction radicale par les manœuvres infernales de la Secte ennemie séculaire des autels, des trônes, des foyers.

Même le roi Albert de Belgique, dans le moment de crise de l'invasion allemande, a cru habile et patriotique, de choisir, comme ministres d'Etat, trois FF. très initiés aux plans de

Loges, trois chefs, en Belgique, du parti maçonnique...

L.

Expressions pour le Commerce et l'Industrie

La Comptabilité

Liste d'expressions fautes suivies de l'expression correcte, publiée par le *Parler Français*.

- Expirer—Echoir.
 Filer (to file)—Classifier.
 Folier—Folioter (numéroter les feuillets d'un livre).
 Heading—En-tête, intitulé.
 Index—Répertoire (table des matières).
 Classifier (mettre par ordre)—Répertoire.
 Investir (to invest)—Investir (des fonds).
 Investment of capital—Placement (de fonds).
 Item—Article (division d'un compte).
 Ledger—Grand livre.
 Letter-book—Copie-lettres.
 Liabilities—Passif.
 Make out (to)—Soucrire.
 Management—Gestion.
 Notes—Effets de commerce.
 Promissory note—Billet souscrit, billet à ordre (au lieu de billet promissoire).
 Ordre (en ordre : in order)—A jour (mettre les livres à jour, au courant).
 Pad—Bloc-notes.
 Part with (to)—Livrer, donner.
 Partner (acting-partner)—Associé-directeur.
 Sleeping-partner—Commanditaire (bailleur de fonds dans une société).
 Pay out (to) to redeem—Soldier.
 Paiement en entier—Solde de compte.
 Post-bearer—Relieur à tiges.
 Poster—Classifier.
 Posting—Report (inscription à deux endroits).
 Provision—Clause (de loi).
 Proviso—Clause conditionnelle, clause, condition.
 Record—Rapport.
 Restraint check—Coercition.
 Settlement (balance)—Soulte ou solde, règlement de compte.
 Settler (to settle)—Soldier, arrêter un compte.
 Shipper (to ship)—Expédier, embarquer, charger.
 Shippeur—Expéditionnaire, expéditeur.
 Stock—Capital.
 Joint-stock-Coy Ltd—Société en commandite, anonyme.
 To take stock—Inventorier.
 Tax—Contribution.
 Assessed taxes—Contributions directes.
 Permit—Acquit (de douane).
 Receveur de taxes (Receveur de contributions).
 Taxes sur terrain—Contribution foncière. N. B.—Les expressions "receveur" ou "percepteur de taxes municipales" sont correctes.)
 Transfert d'une dette—Virement.
 Withdrawal—Retrait.

A propos du scandale manitobain

Notre confrère le *Droit* fait de judicieux commentaires au sujet du scandale politique du Manitoba.

"Les enquêtes qu'une commission royale est à faire dans la politique du Manitoba est en train de révéler un état de choses renversant, les politiques des deux partis ont accepté des souscriptions électorales des entrepreneurs de travaux publics.

C'est ce qui explique comment il se fait que l'on a changé de gouvernement sans commotion, sans élections, comme une affaire ordinaire, à chacun son tour l'assiette au beurre.

Et les journaux anglais de toutes les nuances qui, l'an dernier, criaient avec tant de rage contre les scandales du Québec, ont enregistré bien sobrement les faits révélés à l'enquête, ils les ont consignés dans les pages intérieures, sous des titres plus ou moins insignifiants.

Quand il s'agit de taper sur les Canadiens français, surtout sur la catholique province de Québec, les liens de partis ne tiennent plus; s'il faut cacher un scandale anglais qui sont certainement aussi nombreux que les nôtres, les démarcations de partis n'y tiennent pas non plus; alors pourquoi ne pas en faire autant?

Pourquoi ces attaches aveugles aux partis politiques? Notre influence ne serait-elle pas doublée si nos députés Canadiens français se montraient plus indépendants, plus orgueilleux de l'honneur national que de l'intérêt des partis? Ce ne serait d'ailleurs qu'imiter les Anglais qui, encore à la dernière session dans la Chambre Haute, ont déserté les rangs pour ne pas affirmer un principe favorable aux Canadiens français.

L'esprit de parti nous a fait un mal qu'il sera difficile de mesurer. Et d'ailleurs au point de vue des intérêts du pays quelle différence sérieuse y a-t-il entre les deux partis?

Timbre cachet du Sacré-Cœur

Le timbre-cachet du Sacré-Cœur est vendu au bénéfice des écoles canadiennes-françaises de la Province d'Ontario.

Prix : franco par la poste, le mille, \$2.00; pour 500, \$1.15; le cent, \$0.25.

Adresse : Monsieur le Secrétaire Général des Œuvres de l'Action Sociale Catholique, 101, rue Sainte-Anne, Québec, P. Q.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

Ouvrages de Pierre l'Ermite

Et Ça !!
 Le Soc
 Liez-Moi Ça !!
 Et de Quatre
 Les deux Maine
 Toujours Elle !

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

Ouvrages de Ernest Daudet

Dans la Tourmente
 Au temps de l'Empereur
 En 1815
 Fils d'Emigré.
 Beau Casque.

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ETRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nysten.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles. — 11e mille. Beau volume. 50cts l'unité, 60cts franco. \$5.40 la doz.

ELEVATIONS SUR LA VIE CHRETIENNE. Tirées des Œuvres de Fénelon. Par l'abbé X. J. Clément franco 30 cts

Les Fastes de l'Eglise

PAR L. LE LEU

- 1 La Promesse accomplie.
- 2 Rédemption.
- 3 L'enfant du Tonnerre.
- 4 Le glaive et les clefs.
- 5 La Semence évangélique.
- 6 Les Pieds maudits.
- 7 L'ange du feu.
- 8 La Voix mystérieuse.
- 9 Les Défenseurs du Christ.
- 10 Récits d'un siècle.
- 11 Le Triomphe de la Croix.
- 12 Le Baptême de la France.
- 13 Les Moines.
- 14 La Terre Mérovingienne et ses Saints.
- 15 L'Ermitage de Nuchetel.
- 16 Le Retour au bercail.
- 17 Les Images brisées.
- 18 Les Deux Couronnes.
- 19 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 20 Loin du Cœur.
- 21 La Couronne brisée.
- 22 Les Rois de la nuit.
- 23 Par la Foi et par le Glaive.
- 24 Pour la liberté.
- 25 Les Fers brisés.
- 26 Dieu le veut.
- 27 La Bure et la Croix.
- 28 La Lampe Ardente.
- 29 Pour la Croix.
- 30 Face au Glaive.
- 31 La Parole et l'Épée.
- 32 Le dernier Croisé.
- 33 Les douze Pilotes.
- 34 L'ange de l'Ecole.
- 35 La Vierge de Sienne.

Broché. 40 sous l'unité.

La Collection Bleue

La Fresnaie—M. Aigueperce.
 Main d'enfant
 L'Héroïsme au pays des Neiges—M. du Canfranc.
 Les Fils de Stenio Morelli—Mary Floran.
 Une Part de Bonheur—M. de Lamiraudie.
 La Pupille du Doyen—Maurice Le Beaumont.
 Sans Baptême—Jeanne de Lias.
 Les Hommes de Proie—Jeanne de Lias.
 Le Plan de la Comtesse—M. Maryan.
 La Fiancée Bcër—Raoul Montis.
 La Fortune de M. Maufroy—B. Rorlot.
 Le Mystère d'Arlacq—Marie Thiery.
 Au But.

La collection 14 vol. \$4.00

CROIRE C'EST VIVRE par Mgr Stang D. D. Evêque de Fall River. Broché franco 35 sous

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco...30c.

Auteurs Choisis

Chaque vol. in-12. Relié demi-basane En librairie 50cts l'unité.

BOSSUET. Melanges. Un vol. de 358 pages.

DOM GREA. De l'Eglise et de sa divine constitution. Nouvelle Edition deux vol. 240 et 276 pages.

LEON XIII. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs, etc. Texte latin et traduction française en regard. Sept. vol.

S. S. PIE X. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs. Texte latin et traduction française en regard. Quatre vol.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt
 Berryer, par Pierre Lemoyne.
 Montalembert (Abbé L. Bouthors)
 Le général Chanzy, par Jean Laure.
 Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...
 Amiral Courbet, (Comte de Lionval).
 O'Connell, par Emile Valsayre

PAILLETES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETES D'OR Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort...\$2.25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco...25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages: Broché... 25 sous.

La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la "Vérité" près Québec